

INFO ENDURO 2016

Un aperçu des renseignements les plus importants :

Catégories et groupes

Les licenciés devront être affiliés comme membre d'un club FMWB ou VMBB.

Les Groupes

Enduro 1 : De 100cc à 125cc 2T De 175cc à 250cc 4T

Enduro 2 : De 175cc à 250cc 2T De 290cc à 450cc 4T

Enduro 3 : De 290cc à 500cc 2T De 475cc à 650cc 4T

1. Randonneurs Open

Catégorie accessible à tout pilote âgé de 18 ans minimum, pour autant que celui-ci n'ait pas détenu de licence autre que randonneur les années précédentes. Cylindrée libre.

2. Motos Classiques Open :

Catégorie accessible à tout pilote âgé de 18 ans minimum. Cylindrée libre.

3. 50cc :

Catégorie accessible à tout pilote âgé de 16 minimum et sans limite d'âge. Catégorie réservée uniquement aux machines 50cc avec certificat de conformité et homologuées c8.

4. Girls Open :

Catégorie accessible à toute conductrice. La cylindrée doit être adaptée au permis de conduire.

5. 125 4Temps :

Catégorie accessible à tout pilote âgé de 18 ans minimum. Cylindrée : 125cc 4 temps maximum. Les pilotes de moins de 24 ans peuvent participer dans cette catégorie.

6. Juniors :

Catégorie accessible à tout pilote âgé de 24 ans minimum. Cylindrée libre. Catégorie ouverte aux pilotes licenciés Enduro Juniors du CB **2015**. Obligatoire pour les 5 premiers pilotes randonneurs du **CB 2015**. Accès facultatif pour les autres pilotes Randonneurs, Gentlemen et Espoirs de plus de 24 ans.

7. Gentlemen Open :

Catégorie accessible à tout pilote âgé de 35 à 45 ans au 1er janvier de l'année des compétitions. Cylindrée libre. Les pilotes qui possédaient une licence gentlemen en **2015** sans atteindre 35 ans **au 1er janvier 2016** seront autorisés à continuer dans ce groupe. Les Gentlemen rouleront ensemble, toutes cylindrées groupées.

8. Experts Open

Catégorie accessible à tout pilote âgé de plus de 45 ans au 1er janvier de l'année des compétitions. Les Experts rouleront ensemble, toutes cylindrées groupées. Cylindrée libre.

9. Nationaux :

Catégorie accessible à tout pilote âgé de 24 ans minimum. . Cylindrée libre. Catégorie ouverte aux pilotes licenciés Enduro Nationaux du CB **2015**. Obligatoire pour les 5 premiers pilotes scratch du C. B. **Junior 2015**. Accès facultatif pour les autres pilotes Juniors, Gentlemen et Espoirs de plus de 24 ans. Catégorie ouverte aux Inters Enduro NON-licenciés depuis 3 ans, ainsi qu'aux pilotes licenciés Inters dans d'autres disciplines motocyclistes excepté le Motocross.

10. Espoirs :

Catégorie accessible aux pilotes dont l'âge est compris entre 18 et 23 ans à la prise de la licence de l'année des compétitions. Cylindrée libre.

11. Inters :

Catégorie accessible à tout pilote porteur de la licence Enduro Inters ainsi qu'aux pilotes Inters de toutes les autres disciplines et des autres fédérations. Obligatoire pour les 3 premiers pilotes nationaux Scratch du C.B. nationaux **2015**. Cylindrée libre.

Plaques-numéros pour pilotes licenciés :

Le numéro de course sera attribué avec la licence. La plaque frontale et les 2 plaques latérales du motorcycle doivent respecter les conditions suivantes: couleur du fond de plaque et des chiffres par catégorie comme repris ci-dessous

Catégorie	Numéros de course	Couleur du Fond	Couleur des Chiffres
Inters	1 à 99	Jaune	Noirs
Espoirs	100 à 199	Jaune	Rouges
Nationaux	200 à 299	Rouge	Blancs
Gentlemen Open	300 à 399	Noir	Blancs
Experts Open	400 à 499	Blancs	Rouge
Juniors	500 à 599	Blancs	Noirs
Randonneurs Open	600 à 799	Vert	Blancs
Girl Open	800 à 899	Rose	Blancs
50 – 125 4t – moto classique Open	800 à 899	Bleu	Blancs
Licences 1 jour	900 à 999		

Pour les Inters, le groupe de travail enduro attribuera les numéros de course sur base du classement scratch de l'année précédente.

Engagements : inscriptions au préalable

Les participants doivent s'inscrire via le site <http://www.fmb-bmb.be> au plus tard deux semaines avant l'épreuve. Ce délai peut être modifié à la hausse (+ de deux semaines) par l'organisateur en accord avec le secrétariat FMB-BMB.

Le montant des frais de participation doit parvenir sur le compte de l'organisateur **au plus tard dix jours avant l'épreuve**. Ce paiement officialisera l'inscription à l'épreuve. Le numéro de compte sera indiqué sur chaque formulaire d'inscription.

Les pilotes en retard d'inscription et/ou de paiement se verront automatiquement attribuer une heure de départ après les pilotes en ordre d'inscription et de paiement. **Les pilotes non-inscrits au préalable et/ou dont le montant de l'engagement n'est pas payé au club dans les délais mentionnés ci plus haut verront leur droit d'engagement majoré de 10 € Le club organisateur se réserve le droit de retenir 10 € pour frais administratif à tout pilote inscrit et en ordre de paiement ne se présentant pas le jour de l'épreuve. Toutefois, si le pilote prévient de son retrait le lundi précédant la date de l'épreuve et pour autant qu'un justificatif soit envoyé au club, les droits d'inscriptions lui seront retournés en intégralité.**

Les frais de participation, sous quelque forme que ce soit, sont fixés à 55 € pour les épreuves avec 1 étape spéciale, à 60 € pour les épreuves avec 2 étapes spéciales, à 65 € pour les épreuves avec 3 spéciales et à 70 € pour les épreuves comptant 4 spéciales et plus. Le montant de l'engagement sera repris dans le règlement particulier de l'épreuve. Le droit de participation maximum pour une épreuve de 2 jours sera précisé dans le règlement particulier de l'épreuve et ne pourra jamais être supérieur à 140 euros. L'engagement est gratuit pour les catégories 50cc et les girls.

Championnat de Belgique

En fin de saison les titres suivants seront attribués:

Inters E1	Inters E2	Inters E3	Inters Scratch
Espoirs E1	Espoirs E2/E3		Espoirs Scratch
Nationaux E1	Nationaux E2	Nationaux E3	Nationaux Scratch
Gentlemen Open	Experts Open		
Juniors E1	Juniors E2	Juniors E3	Juniors Scratch
Randonneurs Open	Girls Open	50cc	Motos classiques Open

Changement de catégorie :

A. Avant le début de la saison:

- Vers catégorie supérieure: à la demande du pilote ou imposé par le Groupe de travail Enduro
- Vers catégorie inférieure: avis du Groupe de travail Enduro

B. Pendant la saison:

- Vers catégorie supérieure: à la demande du pilote ou imposé par le Groupe de travail Enduro
- Vers catégorie inférieure: avis du Groupe de travail Enduro

Tout changement de groupe à la demande du pilote est autorisé moyennant adaptation de la licence auprès du secrétariat de la fédération affiliée concernée jusqu'au plus tard le lundi précédent l'épreuve et moyennant paiement des frais administratifs. POUR LES DELAIS ET COUTS ADRESSEZ-VOUS A VOTRE FEDERATION AFFILIEE.

Changements les plus importants pour 2016

- **Comportement des pilotes:** Tout comportement incorrect de la part d'un pilote et/ou de l'entourage de celui-ci fera l'objet d'une étude par le jury en fin d'épreuve. Le jury est libre, s'il estime approprié, d'infliger une pénalité au pilote concerné. Cette pénalité pourra être comprise entre 10 secondes de pénalité et la mise hors course. En cas de comportement incorrect de la part d'un pilote et/ou de son entourage le jury rédigera un rapport vers le comité disciplinaire
- **Licence 1 manifestation :** Tous les participants sous le couvert d'une licence une manifestation devront obligatoirement passer auprès du délégué FMB avant de se présenter à la table d'inscription de l'organisation.
- **Formalités :** Avant de se présenter au contrôle technique le pilote devra placer son transpondeur sur le côté droit de la fourche avant de sa moto à l'aide du support qu'il aura préalablement acheté au prix de 10 €. Il veillera à ce que son transpondeur soit visible et accessible tout au long de l'épreuve par les délégués FMB.
- **Port du casque :** Le port du casque est **OBLIGATOIRE** pour **tout déplacement** sur la voie publique et le site de la course. Le non-respect de cette règle entraîne une pénalité d'une minute/ infraction constatée.
- **Parc fermé :** Cinq minutes avant son heure de départ le pilote se présentera à l'entrée du parc fermé et sera autorisé à aller chercher sa moto. Il quittera le parc **fermé moteur à l'arrêt** pour se rendre sur l'aire de départ. Tout pilote **et/ou assistant** se trouvant dans le parc fermé sans autorisation entraînera l'exclusion du pilote.

- **Procédure de départs** : Toutes les catégories partiront en fonction du classement scratch provisoire du Championnat en cours. Pour la première épreuve du championnat **2016**. Les heures de départs seront données en fonction du classement scratch du championnat de Belgique **2015. Les heures de départ seront affichées le dimanche matin au secrétariat de l'épreuve.** Les pilotes licenciés à l'année retardataires au niveau inscription et/ou paiement, se verront attribuer une heure de départ après les autres pilotes de leur catégorie. Les pilotes détenant une licence 1 manifestation partiront toujours après les pilotes licenciés à l'année en ordre d'inscription et paiement
- **Départ étape Spéciale** : Sur l'aire de départ, le pilote s'arrêtera à la hauteur de la 1^{ère} ligne de départ (feu rouge-feu vert ou délégué muni d'un drapeau) de l'étape spéciale pour identification et nettoyage de ses plaques numéros. **Le pilote aura 10 secondes pour s'élancer à partir du moment où le chronométrateur lui donnera le signal de départ. Le non-respect de ce délai entraînera une pénalité de 10 secondes.** Les spéciales sur 2 tours sont interdites.
- **Sonomètre** : Des contrôles de bruit généraux ou aléatoires pourront être réalisés le matin lors du Contrôle Technique, mais aussi pendant l'épreuve et ce à des endroits appropriés sur le parcours. En cas de contrôle positif, le pilote devra mettre sa moto en conformité avant de prendre le départ d'un nouveau tour.
- **Casques** Le port d'un casque homologué respectant la législation en vigueur est obligatoire. En cas d'accident avec impact, le casque doit être présenté au Commissaire Technique pour être contrôlé. La fixation d'une caméra sur le casque est interdite.

Respect Environnement : rappels

L'utilisation d'un tapis environnemental est obligatoire. En cas de non utilisation, la sanction suivante est prévue: 5 minutes de pénalité. **Le tapis environnemental peut être commandé via le formulaire électronique publié sur le site internet de la FMB (www.fmb-bmb.be), menu Environnement/documents .**

Protection des yeux: Le port des visières jetables (tear off's) est interdite. En cas de non respect, la sanction suivante est prévue: mise hors course

Promotions enduro:

Espoirs vers inters : LILLO GAUTHIER

Nationaux vers Inters : WAUTHIER DAMIEN, STEVEN SEBASTIEN, WOUTERS ANDRE.

Juniors vers nationaux : BOULANGER LIONEL, BOULET ALAIN, PERSYN OLIVIER, PIROTTE ALBERT, SIMONET QUENTIN.

Randonneurs vers juniors : VLEGELS LAURENT, STADEUS PETER, TARGNION QUENTIN, LAMBERT DENIS, VAN DEN BROECK BJORN

Consultez le règlement complet bientôt sur www.fmb-bmb.be

ATTENTION : Nous souhaitons rappeler que les 'suiveurs – spectateurs' ne sont pas autorisés sur le parcours des épreuves enduro (routes en dehors de la voie publique). Des contrôles par les agents de la DNF sont possibles.

RAPPEL : Les licenciés annuels devront être en ordre pour le **lundi midi** avant l'épreuve